Frédéric Debove, le gardien de l'éthiquedans la fonction publique en Seine-et-Marne

3 min ▪ William LACAILLE

Frédéric Debove, référent déontologie en Seine-et-Marne, agit pour prévenir conflits afin de garantir l'éthique et protéger les agents publics. Il lève le voile sur ses missions.

Depuis plusieurs années, Frédéric Debove exerce la fonction de référent déontologie au sein du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Seine-et-Marne (CDG77). Un poste méconnu, mais crucial pour garantir l'éthique et la transparence dans la fonction publique.

Une mission auxmultiples facettes

"Cette fonction englobe trois grands axes : la déontologie, la laïcité et l'alerte éthique", explique Frédéric Debove. Le successeur de Bruno Dalle a souhaité formaliser son travail pour plus de transparence en publiant un rapport détaillé des différentes situations pour lequel il a été saisi.

Le document qu'il a publié répertorie thématiquement les saisines qu'il a traitées. Parmi elles, des questions sur le harcèlement moral, les manquements éthiques et les tensions autour de la laïcité.

"Ce rapport permet d'illustrer la réalité du terrain, parfois marquée par une brutale confrontation au monde du travail", confie-t-il. En cas de faits graves, il n'hésite pas à transmettre les dossiers au procureur. Ainsi, certaines affaires de harcèlement, souvent masquées par des sanctions déguisées comme la dégradation des conditions de travail, ont pu être portées devant la justice.

Sur la laïcité, Frédéric Debove a été interpellé sur des situations sensibles, comme celle d'une agente territoriale spécialisée des écoles maternelles (Atsem) portant un voile ou celle d'un maire questionnant les conséquences d'agents parlant une langue étrangère devant des parents.

"Ces problématiques n'ont pas de réponse unique. Si les agents n'ont pas été formés au français, peut-on vraiment appliquer des sanctions directement ?", interroge-t-il. Son rôle consiste alors à analyser ces cas sous l'angle juridique tout en prenant en compte les dimensions humaines et organisationnelles.

Une autre récurrence concerne les cumuls d'activités, où les tensions économiques poussent certains agents à chercher des compléments de revenus. "Quand on est directeur général des services, avoir une activité de clown le week-end peut nuire à la crédibilité de la collectivité", souligne-t-il.

Une approche pédagogique et humaine

La gestion des saisines repose sur une procédure rigoureuse. Frédéric Debove insiste : "Nous avons besoin de preuves solides, pas de simples allégations. Je m'assure que les éléments sont complets avant de formuler une réponse juridique."

En moyenne, deux à trois dossiers lui parviennent chaque mois, traités en l'espace de quelques semaines voir deux mois. Dans certains cas, une conciliation est possible, comme ce fut le cas pour un conflit lié à des publications sur les réseaux sociaux.

Un employé municipal avait été accusé par son maire de manquer à son devoir de loyauté en likant des publications critiques envers la politique municipale. "Après examen, une issue amiable a été trouvée", se souvient-il.

Enseignant à Melun depuis trente ans, Frédéric Debove est très attaché à la diversité culturelle et économique de la Seine-et-Marne. "Ce territoire est le reflet des tensions et questionnements éthiques de notre société", observe-t-il.

À ses yeux, le rôle du référent est avant tout pédagogique : "Nous devons expliquer pour éviter l'inculture juridique et la désinformation. Il faut déminer les conflits avant qu'ils ne dégénèrent." Une mission qu'il mène avec passion et discernement, en s'inspirant de Balzac : "Il vaut mieux un mauvais arrangement qu'un bon procès", glisse-t-il.

Malgré une responsabilité lourde et exigeante, Frédéric Debove reste animé par la satisfaction de se sentir utile. "Ce métier permet de contribuer à améliorer les relations sociales et de préserver l'éthique au sein de la fonction publique", conclut-il avec fierté.